

DROIT SOCIAL

Recruter sans discriminer

Inter/Intra-entreprise

7h de formation

Dans les locaux
de Fidal

PUBLICS CONCERNES

- Toutes fonctions en charge du recrutement : Dirigeants, DRH, RRH, Chargé ou Responsable de recrutement, Managers ...

Prérequis : pas de pré-requis

OBJECTIFS

- Reconnaître la discrimination à l'emploi sous ses différentes formes
- Appréhender le cadre juridique de la non discrimination à l'emploi
- Sécuriser son processus de recrutement en adoptant les bons réflexes juridiques et RH
- Adopter les bonnes pratiques méthodologiques dans ses recrutements futurs

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET SUIVI

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier pédagogique
- Evaluation d'acquisition des connaissances à l'issue de la formation

Parcours pédagogique

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques.

Intervenant : avocat du département droit Social du Cabinet Fidal

Rappel du cadre juridique : Art. L. 1131-2.-« Dans toute entreprise employant au moins trois cents salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans. » Loi du 27 janvier 2017.

Loi n°2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

1. L'identification des discriminations prohibées

- Notion de discrimination
 - Identification des motifs
 - Egalité femmes/hommes
 - Discriminations directes/indirectes
- Différences de traitement autorisées
 - Exigence professionnelle essentielle et déterminante
 - Illustrations pratiques
- Différences de traitement fondées sur des éléments objectifs étrangers à toute discrimination

2. Mesures préventives de la discrimination à chaque étape du recrutement

- Rédaction de l'offre d'emploi
- CV anonyme ?
- Entretien d'embauche
- Retours au candidat

3. Contrôle (Inspecteur du travail)

4. Recours

- Recours non contentieux : Défenseur des droits
- Recours contentieux : Saisine, preuve, action de groupe, sanctions, prescription

E-learning "Recruter sans discriminer" (optionnel)

Durée : 1 heure

Objectifs : sensibilisation sur les risques de discriminations à chaque étape clés du processus de recrutement d'un nouveau collaborateur
Accessible par codes d'accès via la plateforme Fidal Formations.